



## Annulation bon de commande pompe à chaleur après délai de rétractation

Par **Pinou87**, le **20/01/2020** à **22:33**

Bonjour le 25/11/2019 j'ai eu un démarcheur à domicile qui est venu chez moi pour la pose d'une pompe à chaleur.  
Celui ci m'a fais signer un bon de commande sous réserve d'acceptation du comité technique, administratif et pretencier financier.  
J'ai eu confirmation orale que mon dossier avait été accepté.  
Je n'ai toujours pas reçu d'offre de financement et voudrais me rétracter.  
Est ce possible. Sachant que le vendeur veux venir me poser la pompe à chaleur ce jeudi.  
Que dois je faire.

Par **cocolagon**, le **23/02/2021** à **02:08**

Bonjour, il vient d'arriver la m\$eme chose à mes parents. Pouvez vous me dire si vous avez réussi à vous rétracter. Ils demandent 50% après le délai dépassé. Merci pour votre réponse !!